



## L'Afnic lance Afnic Registry Services

*À l'approche de la prochaine ouverture à candidatures auprès de l'ICANN, Afnic Registry Services propose aux marques et aux collectivités territoriales un accompagnement sur mesure tout au long du processus d'acquisition de leur propre extension internet, de la candidature à la gestion technique opérationnelle.*

**Guyancourt, le 3 mars 2025** – L'Afnic, association en charge du .fr ainsi que de plusieurs autres extensions ultramarines et génériques, présente aujourd'hui son offre Afnic Registry Services, visant à accompagner les marques et les collectivités territoriales dans le lancement et la gestion de leur propre extension internet.

En 2026, l'ICANN (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*) ouvrira en effet un nouveau cycle de candidatures pour la création de nouveaux domaines de premier niveau (ou TLD pour *Top-Level Domains*, comme le .fr ou le .com). Intervenant plus de dix ans après le précédent appel à candidatures de 2012, qui avait vu la création du .bzh pour l'association [www.bzh](http://www.bzh) soutenue par la région Bretagne, ou encore du .lederc pour l'enseigne de grande distribution, ce processus permettra aux entreprises, collectivités territoriales et autres organisations d'acquérir et d'exploiter leur propre extension de domaine.

Avec son offre Afnic Registry Services, et en s'appuyant sur un réseau de partenaires unique sur le marché et à même de guider les démarches des candidats à ses côtés, l'Afnic accompagne les collectivités, entreprises et groupements d'appellations d'origine contrôlée tout au long de leur démarche, de la constitution du dossier à l'obtention de l'extension, en s'assurant du respect des critères requis. Elle leur apporte également les meilleurs standards mondiaux en termes de gestion technique, garantissant ainsi la bonne mise en œuvre des infrastructures DNS, la conformité aux règles de l'ICANN, la sécurisation des opérations et le respect du cadre juridique et réglementaire européen. Lors du précédent cycle de 2012, 100 % des candidatures accompagnées par l'Afnic avaient ainsi été validées par l'ICANN.

Pour répondre tant aux besoins des marques que des collectivités, Afnic Registry Services se décline en deux offres distinctes :

- **Pour les entreprises**, un accompagnement à l'obtention d'un TLD fermé de type brandTLD (.marque), c'est-à-dire réservé à un usage exclusif par son propriétaire, lui assurant un contrôle total sur l'enregistrement et l'utilisation du nom de domaine (bureau d'enregistrement et titulaire unique) et limitant ainsi les risques de cybersquatting et de détournement.

Détenir sa propre extension internet est un moyen efficace pour une marque de renforcer son identité digitale, d'unifier ses services sous une même logique de

nommage et de mettre en place un environnement de confiance, plus sécurisé et rassurant pour ses clients et partenaires.

- **Pour les territoires et les syndicats d'Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) et d'Indications Géographiques (IG)**, un accompagnement à l'obtention d'un TLD ouvert de type géoTLD (.ville, .région, .aoc, .igp), conçu pour être distribué via plusieurs bureaux d'enregistrement à une diversité de titulaires.

Ces extensions offrent aux collectivités et aux filières un levier puissant pour structurer leur présence en ligne et renforcer la visibilité des acteurs économiques et associatifs locaux. Elles permettent également de valoriser le patrimoine, d'encadrer l'utilisation du nom du territoire ou de l'appellation, et de lutter contre les usages abusifs.

*« Afnic Registry Services repose sur plus de 25 années d'expérience de l'Afnic dans la gestion de registre et 90 experts reconnus à l'international, qui œuvrent chaque jour pour assurer une qualité de service irréprochable, disponible en continu. L'Afnic gère en effet d'ores et déjà 20 extensions de premier niveau, parmi lesquelles le .fr et les extensions ultramarines .re, .pm, .tf, .wf et .yt, et elle opère techniquement pour le compte de ses clients des brandTLD tels que .leclerc ou .mma, et des géoTLD tels que .bzh, .paris ou .alsace », déclare Pierre Bonis, Directeur général de l'Afnic. « Nos clients nous font confiance car nous sommes en mesure de leur offrir une maîtrise totale de leurs données grâce à notre indépendance et à l'hébergement souverain de nos infrastructures en France. Et parce que nous sommes certifiés ISO 27001 et que nous bénéficions de l'expérience d'un Opérateur de Service Essentiel en raison de notre gestion du .fr, nous leur garantissons également une conformité rigoureuse aux réglementations européennes en matière de protection de données et de sécurité de l'information. »*

Plus d'informations sur <https://www.afnic.fr/produits-services/solutions-de-registre/offres-techniques/>

### **À propos de l'Afnic**

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en finançant notamment les actions de la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.



Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.afnic.fr](http://www.afnic.fr).

**Contacts presse**

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – [nathalie.riera@emphase-rp.fr](mailto:nathalie.riera@emphase-rp.fr)

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – [helene.gosset@emphase-rp.fr](mailto:helene.gosset@emphase-rp.fr)